



Monsieur Claude Wiseler  
Président de la Chambre des Députés  
Luxembourg

Luxembourg, le 1er septembre 2026

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 80 du règlement de la Chambre des Députés, je vous prie de bien vouloir transmettre la question parlementaire suivante à Madame la ministre de la Santé et de la Sécurité sociale.

Chaque année, des quantités importantes de médicaments non utilisés ou périmés sont rapportées aux pharmacies luxembourgeoises pour être éliminées dans des conditions appropriées. Cette situation soulève non seulement des questions environnementales, mais également des interrogations quant au gaspillage de ressources et à l'utilisation efficiente des produits de santé.

Dans ce contexte, les autorités françaises examinent actuellement la possibilité de prolonger la durée de validité d'une soixantaine de médicaments sur la base d'analyses scientifiques. Une telle démarche pourrait permettre de réduire les volumes de médicaments détruits tout en contribuant à la sécurité d'approvisionnement.

Dans ce contexte, j'aimerais poser les questions suivantes à Madame la ministre de la Santé et de la Sécurité sociale :

- Le Gouvernement dispose-t-il de données concernant les quantités et la valeur des médicaments rapportés chaque année aux pharmacies luxembourgeoises parce qu'ils ne sont plus utilisés ou parce qu'ils ont dépassé leur date de péremption ?
- Le Gouvernement suit-il les travaux actuellement menés en France concernant une éventuelle prolongation de la durée de validité de certains médicaments ?
- Si les autorités françaises devaient conclure favorablement à une prolongation de la durée de conservation de certains médicaments, le Gouvernement envisagerait-il de suivre cette voie et d'éviter ainsi la destruction de médicaments demeurant utilisables ?
- Le cas échéant, une prolongation de la durée de validité de certains médicaments aurait-elle des conséquences sur la durée maximale des prescriptions médicales, sur les modalités de délivrance en pharmacie ou sur la gestion des stocks de médicaments au Luxembourg ?

Veuillez croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mon profond respect.

Claude Haagen  
Député